

8 Septembre 2017

Communiqué de Presse**Communes rurales : Eté désastreux, plus dur sera l'automne ?**

Les nouvelles estivales se sont succédées...inquiétantes pour nos communes.

-**En Juillet** , le ministre Darmanin, sous le regard du président de la Cour des Comptes, a expliqué qu'il allait falloir se serrer encore plus la ceinture et que le budget de l'Etat précédent était mauvais, voire « insincère ». Que cela soit dit dans les murs de Bercy est pour le moins étonnant.

-Puis est venue la **Conférence Nationale des Territoires**. Dans ce cadre, la Technostructure a envoyé des documents utiles à la réflexion et au débat...doctrine indigeste recyclée patiemment depuis 30 ans, malgré les alternances politiques. On apprend que les économies demandées aux collectivités sont passées à **13 MM€**. Mais on nous dit aussi, les yeux dans les yeux et la main sur le cœur, que dorénavant, rien concernant les collectivités ne serait décidé sans avoir été évoqué avec celles-ci. Sauf que, au mépris des engagements annoncés, on découvre par hasard le gel de **300 M€** sur la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) principalement.

-**Août** : à quelques jours de la rentrée scolaire, les collectivités sont mises devant le fait accompli de la diminution du nombre de contrats aidés. Qu'importe si cela pose de graves difficultés dans beaucoup de nos communes.

En début d'été, l'invitation du Gouvernement, saluée par les élus, de proposer une ère nouvelle dans les relations entre l'Etat et les Collectivités basée sur la confiance, n'aura donc pas eu le temps de se concrétiser. Quand la parole n'est pas tenue, on comprend que la colère des élus monte....( et on comprend aussi que certains considèrent qu'ils sont trop nombreux !).

Le gouvernement vient de demander aux Préfets une **dose de souplesse sur les contrats aidés « au cas par cas »**. Les Maires remontent en ce moment leurs demandes au Préfet de Saône et Loire. L'UMCR 71 sollicitera une audience pour faire le point sur les « assouplissements » obtenus, et évoquer la question de **l'autonomie de la commune rurale**.

JF Farenc et le Bureau de l'UMCR 71